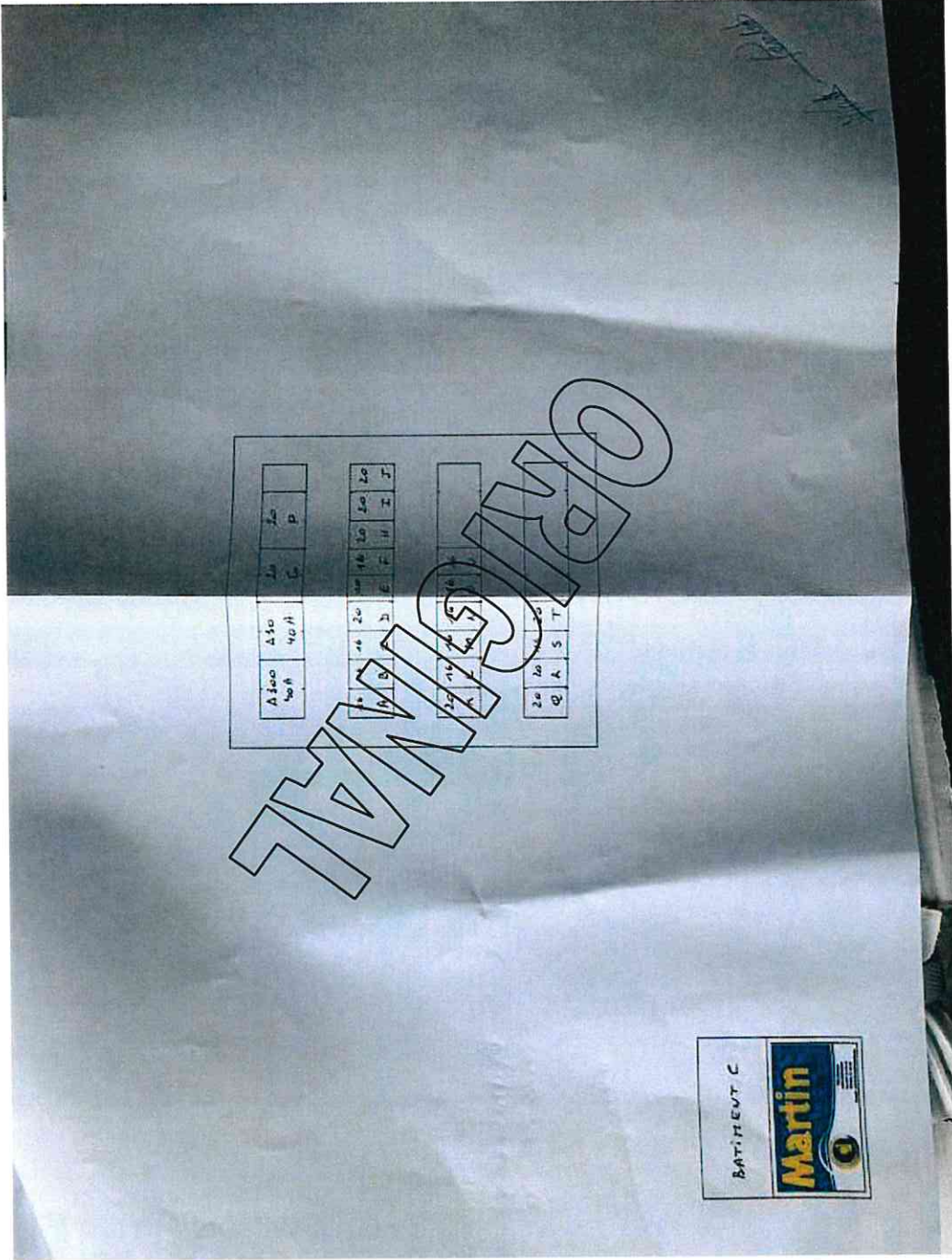


Photo des schémas unifilaires (2 / 2)





Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 8/09/2019) - Direction générale de l'Énergie

Savy 241 A - A- 6600 Bastogne

Effectue le : 22/04/2022

Effectue par : LOIC GEROME (4817)

Conforme

IDENTIFICATION DES TIERS

Demandeur du contrôle

Nom, Prénom : CHRISTIAN MARTIN
 Adresse : Rue des Cavettes 29-6687 Bastogne

Propriétaire, exploitant ou gestionnaire

Nom, Prénom : Pondant Pascal
 Adresse : Savy 241 A - A-6600 Bastogne

Responsable des travaux

Nom, Prénom : CHRISTIAN MARTIN
 Adresse : Rue des Cavettes 29-6687 Bastogne

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

ID Vincotte : 100 080 215

Adresse : Savy 241 A - A- 6600 Bastogne

Code EAN : Code EAN non communiqué

N° Compteur : 16415241

Compteur index jour : 620

Compteur index nuit : 410

Type d'installation : Inst. DOMESTIQUE



Rapport

RAPPORT N°
GEM/15/61082818/00/FR/002

DONNÉES DU CONTRÔLE

Le contrôle est réalisé suivant les prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique (M.B. du 28/10/2019), dénommé « Livre 1 » dans ce document.

Type de contrôle suivant	-	Contrôle de conformité avant mise en usage - nouvelle installation (6.4.)
Date de réalisation de l'installation	-	A partir du 01/06/2020
Informations sur le contenu	-	Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.
	-	Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique avec certitude.
	-	Les appareils d'éclairage n'étaient pas installés lors de notre contrôle.
	-	La salle de bain / douche n'était pas installée / terminée lors de notre contrôle.
Dérogations	-	Néant

DONNÉES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

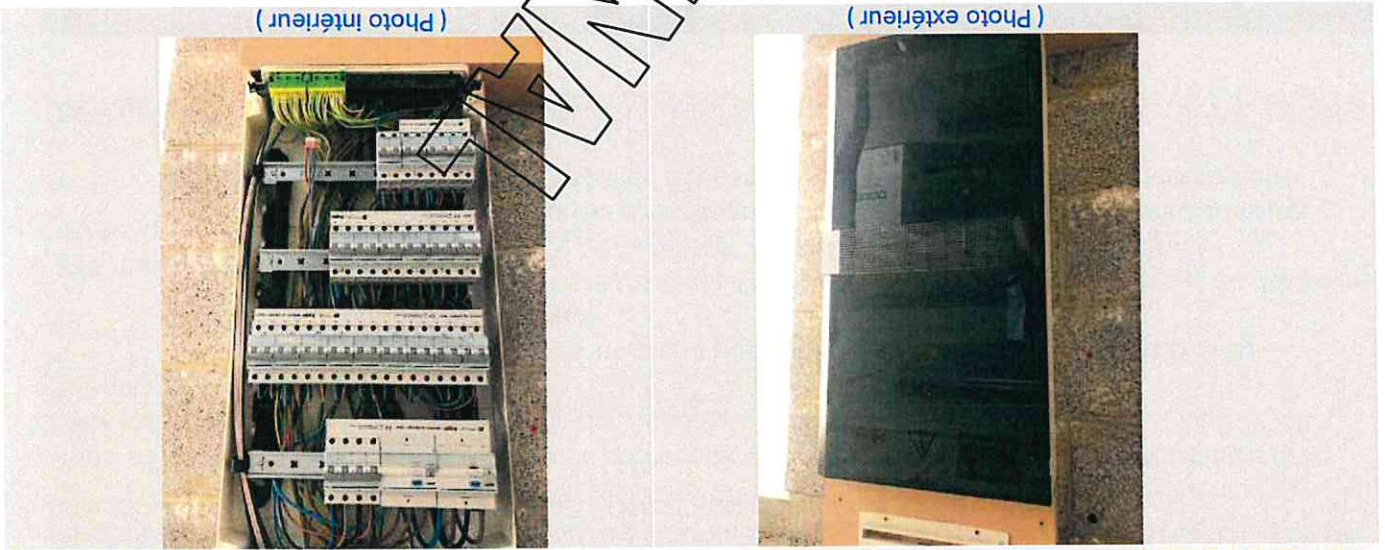
Tension (V)	400
Nature du courant	Triphasée
Type d'électrode de terre	Boucle de terre
Canalisation d'alimentation - Type	XGB
Canalisation d'alimentation - Section (mm ²)	16
Nombre de circuits	20
Type de schéma de mise à la terre	TT
Valeur nominale de la protection de branchement (A)	20
Dispositifs (gén.) à courant différentiel installés	2
Différentiel	In(A)
Général	40
Sensibilité (mA)	300
Type	A

Description de l'installation électrique

Tgbt

Nombre de circuits

20



(Photo extérieur)

(Photo intérieur)

SCHEMAS ET PLANS DE L'INSTALLATION

241 Schémas unifilaires - version

22/04/2022

241 Voir annexes

241 Schémas de position - référence

241

241 Schémas de position - version

22/04/2022

241 Schémas de position - date

241 Voir annexes

241 Schémas de position



Rapport

RAPPORT N°
GEM/15/61082818/00/FR/002

RÉSULTATS DU CONTRÔLE

Contrôles effectués

OK	Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas unifilaires et aux plans de position
OK	Etat du matériel électrique d'installation fixe
OK	Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects
OK	Contrôle visuel du matériel fixe ou installé à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens
OK	Contrôle visuel du matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens

Mesures et essais

15	Résistance(s) de dispersion de la (des) prise(s) de terre (Ω)
1	Valeur du niveau d'isolement général (M Ω)
OK	Test des dispositifs à courant différentiel (test bouton)
OK	Test des dispositifs à courant différentiel (test boucle de défaut)
OK	Continuité des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielles (principale et supplémentaire)

Infractions constatées

- Néant

Remarques
- Néant

CONCLUSION DU CONTRÔLE

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR du 08/09/2019) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension.

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard avant le 22/4/2047.

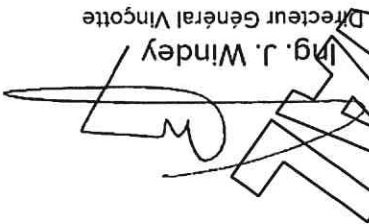
Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés.

Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation ont été scellés.

RAPPEL SUR LES PRESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.

Le Service public fédéral ayant l'Énergie dans ses attributions doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.


Ing. J. Windey
Directeur Général VINGOTTE

PROJET

Photo des schémas unifilaires (1/2)

